AUX CITOYENS.

Actes patriotiques & religieux Du District de Saint-Eustache.

Le mot ſacré de la Patrie retentit enfin de toutes parts. Le zèle le plus pur enflamme tous les cœurs. Les François ſont donc bien véritablement la premiere Nation de l'univers. Pourſuivez, braves Citoyens, marchez à grands pas vers vos hautes deſtinées. Que de prodiges en un jour ! Encore quelques inſtans, & vous ſerez le plus parfait ouvrage de la raiſon humaine, le modele des Peuples.

Parmi les actes particuliers que le Patriotiſme a produits dans la journée du 15 Juillet 1789, il en eſt pluſieurs qui méritent d'être publiés.

Un Citoyen, inſtruit par la voix publique, que le Roi devoit ſe rendre à l'Hôtel de-Ville de Paris, propoſa, dans un Café des environs de la paroiſſe de Saint-Euſtache, une motion particuliere. La Société fut d'avis que cette

motion fût mise par écrit, & adressée à MM. du District de Saint-Eustache.

Le Citoyen fut présenté à l'assemblée, y fit lecture de sa motion, & l'on fut d'avis de l'envoyer à MM. du Comité permanent de la Ville. Ce Citoyen fut en conséquence nommé *Député* du District, & chargé, avec deux autres personnes, de porter cette motion, avec l'escorte de vingt-cinq fusiliers ordonnés par le District, à la tête desquels se trouvoit un soldat des Gardes Françoises.

La motion fut présentée vers les huit heures du soir à MM. du Comité permanent, qui en ordonnerent la lecture à haute voix.

Cette motion tendoit à ce que le Roi, à son arrivée, fût supplié, au nom de la Nation & de la Ville de Paris, d'habiter & se fixer pour toujours dans la Capitale, & d'y appeler l'Assemblée Nationale.

Et que, dans le cas ou quelque empêchement non prévu s'opposeroit au séjour de Sa Majesté dans Paris, elle fût suppliée de s'y tenir au moins, avec l'Assemblée Nationale, pendant tout le temps que les opérations des Peres de la Patrie l'exigeroient.

Le but de cette motion étoit d'éviter plus facilement, par ce moyen, les surprises que l'on pourroit faire à la religion de Sa Majesté,

d'écarter les conſeils pernicieux des ennemis de la Patrie, de mieux ſurveiller les perſonnes honorées de la confiance du Roi & de l'adminiſtration du pouvoir exécutif; de déconcerter les meſures des mauvais Patriotes, de dévoiler les manœuvres ſourdes des intrigans; enfin de détourner avec plus de ſûreté les coups de la perfidie combinée, & des ordres deſtructeurs qu'elle parvient à faire exécuter. Nous ne rendrons point compte des autres motifs ſur leſquels la motion étoit appuyée.

Elle a été applaudie & reçue par MM. du Comité Permanent qui en ont délivré acte au Député porteur, avec ordre de dire à MM. du Diſtrict, que cette motion ſeroit envoyée à MM. les Députés de la ville de Paris aux Etats Généraux.

Le Citoyen eſt revenu rendre compte de ſa miſſion au Diſtrict, & a demandé la permiſſion de faire une autre propoſition. Elle lui a été accordé, & il a parlé à peu près en ces termes :

MESSIEURS,

« Ce jour eſt remarquable par un de ces » événemens glorieux qui font époque dans » l'hiſtoire des Nations, & il a cela de par-

» ticulier qu'on célebre aujourd'hui la fête
» de Saint - Henri. Ce nom eſt toujours
» rappelé avec enthouſiaſme à la mémoire
» de tous les bons François. C'eſt aujour-
» d'hui que le monument deſtiné depuis tant
» de ſiecles (pour la honte du nom françois)
» à dévorer les triſtes victimes du deſpotiſme
» miniſtériel, eſt enfin tombé ſous les coups
» du zele patriotique. Tous les cœurs ſe li-
» vrent à la joie. Mais la Patrie doit beau-
» coup à la bravoure & à la fermeté de ces
» enfans qui ſe dévouent noblement pour ſa
» défenſe & pour ſa gloire ».

« Vous ſavez, MM., comment les ſoldats
» Gardes-Françoiſes ſe ſont conduits. Ils ont
» mérité le nom glorieux de GARDES DE LA
» PATRIE, & je penſe que vous ne déſap-
» prouverez pas que j'attire un moment votre
» attention ſur un de ces *braves* ».

« Le nommé BUISSON, ſoldat des Gardes-
» Françoiſes, qui a commandé le détachement
» que vous avez ordonné pour me conduire
» à la ville, m'a paru fatigué & harraſſé. J'ai
» converſé avec lui ; plein de cette ardeur
» martiale qui caractériſe le vrai ſoldat : *Oui*,
» M'A-T-IL RÉPONDU, *j'ai eu bien du mal, mais*
» *après avoir rempli mes devoirs envers mes ſu-*
» *périeurs, mon premier ſouvenir a été que j'avois*

» *à servir ma Patrie, à défendre mes freres,*
» *ma femme & mes enfans; car,* DIT-IL, *M. le*
» *Député, sachez que je suis pere de famille, que*
» *ma femme est accouchée aujourd'hui; je ne l'ai*
» *vue qu'un moment, parce que mon devoir m'ap-*
» *peloit au service du District; & j'espere que*
» *mon enfant sera baptisé demain à la paroisse*
» *où je suis de garde.*

« Après l'avoir complimenté, je lui ai de-
» mandé son nom. — *Je me nomme* BUISSON,
» *à vous servir,* M'A-T-IL DIT, *souvenez-vous*
» *du Buisson ardent de Moïse. Eh bien, je suis*
» *tout de même pour la Patrie.* Ce sont ses pro-
» pres expressions ».

« La vertu patriote & guerriere de Buisson
» m'a inspiré l'idée de vous proposer, MM., de
» tenir son enfant sur les fonts baptismaux au
» nom du District ».

ENVOYÉZ-NOUS CE BRAVE HOMME, a été la réponse de M. le Président. Buisson s'est présenté, & M. le Président lui a déclaré qu'il seroit le parrain de son enfant.

M. Le curé de Saint-Eustache, aussi digne pasteur que bon patriote & zélé ami de l'humanité, s'est décidé sur le champ à venir lui-même baptiser avec distinction l'enfant de Buisson, qui en mémoire de ce grand jour a reçu pour noms de baptême, ceux d'*Antoine*

Fortuné Victoire, & a été tenu ſur les fonts par M. Sarraſin, Préſident, Procureur au Parlement, & madame Boilleaud de Berceloup.

Sans vouloir trahir la généroſité & la modeſtie d'aucun des vertueux perſonnages de cet acte religieux & patriotique, on ne laiſſera pas ignorer que Buiſſon a vu paſſer hier matin le Citoyen député, eſt venu le remercier & lui dire : « Dans une autre circonſtance, il m'eût » ſuffit qu'on m'eût fait l'honneur d'être mon » compere. Mais on a été plus loin que je ne » m'y attendois. M. le Curé m'a fait appeler » ce matin, & m'a remis cinquante écus. Je » n'ai pu me refuſer à accepter le prix de l'en» gagement de mon enfant pour la Patrie. Et » s'il vit, je lui apprendrai comment il faut » la ſervir ».

P. S. Pendant l'impreſſion de cet écrit, le Roi ſe rend à la Ville. Il a paſſé au milieu du plus redoutable des remparts ; les cœurs françois ont volé au devant de lui, & jamais Monarque ne vit un ſi bel appareil. Qu'il eſt grand le Roi de France ! il a pour ſoldat & pour ami chacun de ſes ſujets.

Il nous eſt auſſi parvenu une copie du diſcours fait au nom de la Communauté de MM.

les Prêtres habitués de la Paroiſſe de Saint-Euſtache, & prononcé au diſtrict de cette Egliſe par une députation de la Communauté.

Ce diſcours nous a paru dicté par le patriotiſme le plus pur, & caractériſer les intentions les plus louables & les plus généreuſes. On ne peut mieux faire connoître le zele charitable de ces Prêtres citoyens, qu'en publiant ici ce diſcours.

Nous ignorons les noms de MM. les Prêtres députés, & de l'Orateur choiſi.

MESSIEURS,

La démarche que nous avons faite en députant pluſieurs Membres de notre Ordre à celui des Citoyens patriotes du Diſtrict de l'Egliſe de Saint-Euſtache, n'a rien qui puiſſe bleſſer la religion ni faire ſoupçonner notre inviolable attachement aux lois de la Monarchie. Nous venons vous témoigner le juſte ſentiment de reconnoiſſance dont la ſociété entiere doit être pénétrée pour les ſoins que vous avez pris d'aſſurer la liberté & la tranquillité publiques. Nous venons vous proteſter que vous trouverez dans notre patriotiſme tous les ſecours pécuniaires que la modicité de notre fortune per-

met, & que nous regardons comme le ſacrifice le plus conforme au vœu de nos cœurs. Notre ordination divine ne ceſſera de nous rappeler la néceſſité d'implorer l'Etre ſuprême, pour qu'il béniſſe les ſaintes entreprіſes d'une nation religieuſe & fidele à ſes Rois, contre l'oppreſſion déſaſtreuſe des ennemis du Trône, de l'Etat, & de la félicité des François.

FIN.